



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 17/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le 17/06/2025

ID : 087-278708516-20250603-20250603_B04-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 03 JUIN 2025

20250603_B04 - LE PALAIS SUR VIENNE – Avenue Turgot – Construction de 27 logements résidentiels et 1 crèche – Evolution du projet

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 03 juin 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant le projet de construction de 27 logements situés 11-13 avenue Turgot au Palais sur Vienne validé par délibération du Conseil d'administration en date du 23 avril 2024,

Vu l'inscription de cette opération dans le Plan Stratégique du Patrimoine (PSP) de Limoges habitat dans le programme de renouvellement urbain signé avec l'ANRU dans le cadre de la reconstitution de l'offre,

Considérant la situation du projet, en lisière du centre-bourg du Palais sur Vienne sur un terrain d'une surface de 1 897 m² sur les parcelles cadastrées 000 AO35, 000 AO34 et 000 AO136,

Considérant la révision du programme, la répartition des financements en 11 PLUS et 16 PLAI, l'intégration d'une crèche en pied d'immeuble,

Considérant la promesse de bail en cours de proposition pour la crèche,

Considérant les contraintes règlementaires liées au stationnement et les performances environnementales engendrant la révision du budget à la hausse,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Valide la proposition incluant l'intégration d'une crèche en pied d'immeuble et les révisions des données financières ;
- Autorise le lancement du projet et les consultations nécessaires à la réalisation des études et des travaux.

Monsieur Renaudie ne prend pas part au vote.

Formalités de publicité effectuées

le **17 JUIN 2025**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **17 JUIN 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

